

---

# États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie .....	5
Notes complémentaires.....	6-34

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'  
Université de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2019, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 23 septembre 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**Université de Montréal**
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 30 avril 2019

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	546 876	524 060	12 900	12 757	44 778	41 913	—	—	604 554	578 730
Autres subventions et contrats gouvernementaux	23 612	22 966	130 690	119 605	16 970	16 386	—	—	171 272	158 957
Autres apports et contrats non gouvernementaux	3 016	1 406	59 971	54 517	5 985	6 342	—	—	68 972	62 265
Droits de scolarité	141 310	135 294	—	—	—	—	—	—	141 310	135 294
Services aux étudiants	12 902	12 054	—	—	—	—	—	—	12 902	12 054
Centre d'éducation physique et des sports	17 663	15 029	—	—	—	—	—	—	17 663	15 029
Services auxiliaires	22 594	23 000	—	—	—	—	—	—	22 594	23 000
Revenus de placement	6 846	6 193	9 529	8 639	—	—	—	—	16 375	14 832
Ventes externes	32 765	29 951	—	—	—	—	—	—	32 765	29 951
Gain à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	600	36 909	—	—	600	36 909
Autres produits	31 570	30 488	—	—	—	—	—	—	31 570	30 488
	<b>839 154</b>	<b>800 441</b>	<b>213 090</b>	<b>195 518</b>	<b>68 333</b>	<b>101 550</b>			<b>1 120 577</b>	<b>1 097 509</b>
<b>Charges</b>										
Enseignement et recherche	506 755	485 727	161 291	149 895	—	—	—	—	668 046	635 622
Services à l'enseignement et à la recherche	86 812	77 639	1 196	124	—	—	—	—	88 008	77 763
Services aux étudiants	13 385	12 898	4 262	3 850	—	—	—	—	17 647	16 748
Centre d'éducation physique et des sports	16 911	14 796	—	—	—	—	—	—	16 911	14 796
Bourses – cycles supérieurs	8 776	8 690	36 519	33 963	—	—	—	—	45 295	42 653
Services à la collectivité	—	—	5 038	4 299	—	—	—	—	5 038	4 299
Administration	62 718	58 684	—	—	—	—	—	—	62 718	58 684
Gestion des immeubles	62 005	56 796	—	—	—	—	—	—	62 005	56 796
Services auxiliaires	17 773	18 647	—	—	—	—	—	—	17 773	18 647
Créances douteuses sur les droits de scolarité	1 144	1 191	—	—	—	—	—	—	1 144	1 191
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires et frais financiers	437	245	—	—	2 182	2 206	—	—	2 619	2 451
Intérêts sur la dette	—	—	—	—	23 795	23 052	—	—	23 795	23 052
Vacances et délais de carence remis en temps	1 665	1 281	—	—	—	—	—	—	1 665	1 281
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	(8 296)	(18 387)	—	—	—	—	—	—	(8 296)	(18 387)
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	85 498	86 839	—	—	85 498	86 839
Autres contributions et affectations	—	—	949	592	6 276	4 958	—	—	7 225	5 550
Perte sur rachat d'un contrat de location-acquisition	—	—	—	—	5 142	—	—	—	5 142	—
	<b>770 085</b>	<b>718 207</b>	<b>209 255</b>	<b>192 723</b>	<b>122 893</b>	<b>117 055</b>			<b>1 102 233</b>	<b>1 027 985</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants	69 069	82 234	3 835	2 795	(54 560)	(15 505)	—	—	18 344	69 524
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(568)	(1 245)	—	—	—	—	—	—	(568)	(1 245)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(190)	1 487	—	—	(3 531)	9 366	—	—	(3 721)	10 853
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>68 311</b>	<b>82 476</b>	<b>3 835</b>	<b>2 795</b>	<b>(58 091)</b>	<b>(6 139)</b>			<b>14 055</b>	<b>79 132</b>
<b>Soldes de fonds au début</b>	<b>(68 202)</b>	<b>(6 396)</b>	<b>6 125</b>	<b>7 158</b>	<b>233 689</b>	<b>178 640</b>	<b>342 543</b>	<b>339 730</b>	<b>514 155</b>	<b>519 132</b>
Dotations	—	—	—	—	—	—	8 057	7 872	8 057	7 872
Revenus de placement ajoutés au capital en dotation	—	—	—	—	—	—	1 140	4 739	1 140	4 739
Variation de la juste valeur des placements non réalisée déduite du capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(3 679)	(6 956)	(3 679)	(6 956)
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	(39 405)	(89 764)	—	—	—	—	—	—	(39 405)	(89 764)
Virements interfonds	(54 099)	(54 518)	(3 850)	(3 828)	60 319	61 188	(2 370)	(2 842)	—	—
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>(93 395)</b>	<b>(68 202)</b>	<b>6 110</b>	<b>6 125</b>	<b>235 917</b>	<b>233 689</b>	<b>345 691</b>	<b>342 543</b>	<b>494 323</b>	<b>514 155</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Montréal**  
**État de la situation financière**  
 au 30 avril 2019  
 (en milliers de dollars)

Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>										
À court terme										
Encaisse	—	—	43 702	41 024	9 096	10 441	1 518	943	54 316	52 408
Placements	5 000	19 990	3 073	3 050	—	—	16 439	19 336	24 512	42 376
Débiteurs	95 925	104 060	125 952	118 118	276 650	187 710	459	348	498 986	410 236
Stocks	5 517	4 892	—	—	—	—	—	—	5 517	4 892
Charges imputables au prochain exercice	5 164	2 958	457	234	466	537	—	—	6 087	3 729
Avances à d'autres fonds	—	—	209 626*	201 608*	—	—	—	—	—	—
	<b>111 606</b>	131 900	<b>382 810</b>	364 034	<b>286 212</b>	198 688	<b>18 416</b>	20 627	<b>589 418</b>	513 641
Placements	—	—	2 528	5 897	—	—	346 724	341 969	349 252	347 866
Débiteurs	39	442	3 315	4 245	760 225	789 587	—	—	763 579	794 274
Immobilisations	—	—	—	—	1 442 970	1 336 569	—	—	1 442 970	1 336 569
Frais reportés	—	—	—	—	—	72	—	—	—	72
Instruments financiers dérivés	73	263	—	—	—	—	—	—	73	263
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite de base	246 677	267 944	—	—	—	—	—	—	246 677	267 944
Autres actifs	—	—	—	—	308	370	—	—	308	370
	<b>358 395</b>	400 549	<b>388 653</b>	374 176	<b>2 489 715</b>	2 325 286	<b>365 140</b>	362 596	<b>3 392 277</b>	3 260 999
<b>Passif</b>										
À court terme										
Découverts bancaires	58 139	35 097	—	—	—	—	—	—	58 139	35 097
Emprunts bancaires	—	—	—	—	25 822	42 363	—	—	25 822	42 363
Créiteurs et charges à payer	108 548	99 151	25 234	24 691	59 371	64 285	326	59	193 479	188 186
Produits reportés	10 784	10 997	11 501	9 467	—	—	—	—	22 285	20 464
Apports reportés	—	—	319 463	298 707	399	463	—	—	319 862	299 170
Tranche à court terme de la dette	—	—	—	—	141 045	76 699	—	—	141 045	76 699
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition	—	—	—	—	20	31 467	—	—	20	31 467
Avances dues à d'autres fonds	89 166*	154 535*	—	—	101 337*	27 079*	19 123*	19 994*	—	—
	<b>266 637</b>	299 780	<b>356 198</b>	332 865	<b>327 994</b>	242 356	<b>19 449</b>	20 053	<b>760 652</b>	693 446
Subventions à rembourser ou à verser	21 349	15 009	26 345	35 186	—	—	—	—	47 694	50 195
Dette	—	—	—	—	669 558	680 042	—	—	669 558	680 042
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	—	—	—	—	20	40	—	—	20	40
Apports reportés	—	—	—	—	207 280	185 263	—	—	207 280	185 263
Apports reportés afférents aux immobilisations	—	—	—	—	1 027 337	965 818	—	—	1 027 337	965 818
Obligation au titre des prestations définies du régime de retraite supplémentaire	89 188	78 766	—	—	—	—	—	—	89 188	78 766
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	74 616	75 196	—	—	—	—	—	—	74 616	75 196
Instruments financiers dérivés	—	—	—	—	21 609	18 078	—	—	21 609	18 078
	<b>451 790</b>	468 751	<b>382 543</b>	368 051	<b>2 253 798</b>	2 091 597	<b>19 449</b>	20 053	<b>2 897 954</b>	2 746 844
Engagements et éventualités										
<b>Soldes de fonds</b>										
Investis en immobilisations	—	—	—	—	194 839	158 860	—	—	194 839	158 860
Affectations d'origine externe	—	—	—	—	—	—	302 791	297 317	302 791	297 317
Affectations d'origine interne	13 970	12 015	6 110	6 125	41 078	74 829	42 900	45 226	104 058	138 195
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	205 945	245 350	—	—	—	—	—	—	205 945	245 350
Déficitaires – Avantages sociaux futurs	(123 072)	(131 368)	—	—	—	—	—	—	(123 072)	(131 368)
Déficitaires – Activités de fonctionnement	(190 238)	(194 199)	—	—	—	—	—	—	(190 238)	(194 199)
	<b>(93 395)</b>	(68 202)	<b>6 110</b>	6 125	<b>235 917</b>	233 689	<b>345 691</b>	342 543	<b>494 323</b>	514 155
	<b>358 395</b>	400 549	<b>388 653</b>	374 176	<b>2 489 715</b>	2 325 286	<b>365 140</b>	362 596	<b>3 392 277</b>	3 260 999

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l'Université

Recteur

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

**Université de Montréal**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 30 avril 2019  
 (en milliers de dollars)

	Notes	2019 \$	2018 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges		14 055	79 132
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		568	1 245
Gains à la cession de placements		(10 068)	(11 994)
Amortissement des immobilisations		85 498	86 839
Gain à la cession d'immobilisations		(600)	(36 909)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(45 333)	(45 371)
Variation de l'actif et des obligations liés aux avantages sociaux futurs		(8 296)	(18 387)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		3 721	(10 853)
		<b>39 545</b>	<b>43 702</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser	18	(9 455)	(9 392)
		<b>30 090</b>	<b>34 310</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Variation nette des placements		22 299	(17 871)
Acquisition d'immobilisations		(196 098)	(184 312)
Produit de la cession d'immobilisations		600	43 652
Variation nette des frais reportés		72	173
		<b>(173 127)</b>	<b>(158 358)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette des emprunts bancaires		(16 541)	(166 404)
Augmentation de la dette		131 041	162 843
Remboursement de la dette et des obligations découlant de contrats de location-acquisition		(108 371)	(40 495)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		(275)	(652)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		106 852	164 919
Dotations reçues		8 057	7 872
Revenus de placement ajoutés au capital en dotation		1 140	4 739
		<b>121 903</b>	<b>132 822</b>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(21 134)	8 774
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		17 311	8 537
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>(3 823)</b>	<b>17 311</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent			
Encaisse		54 316	52 408
Découverts bancaires		(58 139)	(35 097)
		<b>(3 823)</b>	<b>17 311</b>

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 18.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et objectifs de l'Université**

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la *Loi 234* de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Consolidation*

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 17.

### *Comptabilité par fonds*

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

### *Fonds de fonctionnement*

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

### *Fonds avec restrictions*

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affecté de l'interne dans les soldes de fonds.

### *Fonds des immobilisations*

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### *Fonds de dotation*

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

#### *Constatation des produits*

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste « Autres apports et contrats non gouvernementaux ».

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus ainsi que les gains et pertes réalisés à la cession, sont incluses dans les revenus de placement. Les gains et pertes non réalisés sont présentés distinctement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-valeur, la moins-valeur déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Instruments financiers dérivés*

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). Au 30 avril 2019, la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est incluse dans les « Instruments financiers dérivés » à l'actif et au passif et la juste valeur des contrats de change à terme est incluse dans les placements.

La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations (suite)*

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

### *Conversion des devises*

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif et ceux comptabilisés à la juste valeur exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi*

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé. L'Université constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MEES, la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2019

(tableaux en milliers de dollars)

**3. Placements**

	<b>2019</b>			
	<b>Fonds de fonction- nement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	<b>5 000</b>	<b>2 126</b>	<b>16 033</b>	<b>23 159</b>
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 4 734 180 \$, 3,75 % à 5,00 %, échéant de juillet 2019 à juin 2021	–	<b>3 450</b>	<b>1 242</b>	<b>4 692</b>
Parts de fonds communs d'obligations Canada	–	–	<b>115 730</b>	<b>115 730</b>
Actions				
Canada	–	<b>24</b>	<b>71 610</b>	<b>71 634</b>
États-Unis	–	–	<b>19 842</b>	<b>19 842</b>
Étranger	–	–	<b>22 414</b>	<b>22 414</b>
	–	<b>24</b>	<b>113 866</b>	<b>113 890</b>
Parts de fonds communs d'actions Étranger	–	–	<b>76 151</b>	<b>76 151</b>
Participation dans des sociétés en commandite				
Canada	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>
Titres immobiliers	–	–	<b>7 897</b>	<b>7 897</b>
Fonds de couverture				
États-Unis	–	–	<b>4 643</b>	<b>4 643</b>
Étranger	–	–	<b>27 601</b>	<b>27 601</b>
	–	–	<b>32 244</b>	<b>32 244</b>
	<b>5 000</b>	<b>5 601</b>	<b>363 163</b>	<b>373 764</b>
Moins : tranche à court terme	<b>(5 000)</b>	<b>(3 073)</b>	<b>(16 439)</b>	<b>(24 512)</b>
	–	<b>2 528</b>	<b>346 724</b>	<b>349 252</b>

### 3. Placements (suite)

	2018			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	19 990	2 693	19 336	42 019
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 7 532 016 \$, 3,75 % à 5,00 %, échéant d'août 2018 à juin 2021	—	6 205	1 360	7 565
Parts de fonds communs d'obligations Canada	—	—	109 806	109 806
Actions				
Canada	—	26	75 082	75 108
États-Unis	—	—	23 029	23 029
Étranger	—	—	24 579	24 579
	—	26	122 690	122 716
Parts de fonds communs d'actions Étranger	—	22	74 903	74 925
Participation dans des sociétés en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	7 183	7 183
Contrats de change à terme	—	—	(811)	(811)
Fonds de couverture Étranger	—	—	26 838	26 838
	19 990	8 947	361 305	390 242
Moins : tranche à court terme	(19 990)	(3 050)	(19 336)	(42 376)
	—	5 897	341 969	347 866

### 3. Placements (suite)

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	<b>2019</b>		
	<b>Fonds de fonction- nement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	3 246	121	3 367
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	3 600	12 471	16 071
Variation du poste « Apports reportés »	—	(3 063)	(3 063)
	<b>6 846</b>	<b>9 529</b>	<b>16 375</b>

  

	<b>2018</b>		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 925	190	2 115
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	4 268	12 561	16 829
Variation du poste « Apports reportés »	—	(4 112)	(4 112)
	<b>6 193</b>	<b>8 639</b>	<b>14 832</b>

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>8 317</b>	10 792
Gains à la cession de placements	<b>10 068</b>	11 994
	<b>18 385</b>	22 786
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	<b>(1 174)</b>	(1 218)
	<b>17 211</b>	21 568
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds de fonctionnement	<b>3 600</b>	4 268
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds avec restrictions	<b>12 471</b>	12 561
Revenus de placement ajoutés au capital en dotation	<b>1 140</b>	4 739
	<b>17 211</b>	21 568

### 3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut enregistrer à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une partie de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant négatif de 4 247 000 \$ (montant négatif de 8 201 000 \$ en 2018) et se répartit comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats du fonds de fonctionnement et virée ensuite au fonds de dotation (note 15)	<b>(568)</b>	(1 245)
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	<b>(3 679)</b>	(6 956)
	<b>(4 247)</b>	(8 201)

### 4. Débiteurs

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Subvention à recevoir du MEES	<b>67 368</b>	78 901
Droits de scolarité et autres frais	<b>15 974</b>	12 664
Ventes et autres	<b>18 271</b>	17 291
Intérêts et dividendes	<b>13</b>	13
	<b>101 626</b>	108 869
Provision pour créances douteuses	<b>(5 662)</b>	(4 367)
	<b>95 964</b>	104 502
Moins : montant encaissable à long terme	<b>(39)</b>	(442)
Montant encaissable à court terme	<b>95 925</b>	104 060
<b>Fonds avec restrictions</b>		
Subventions, contrats et autres	<b>129 267</b>	122 363
Moins : montants encaissables à long terme	<b>(3 315)</b>	(4 245)
Montant encaissable à court terme	<b>125 952</b>	118 118

#### 4. Débiteurs (suite)

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Subventions	<b>1 032 989</b>	973 619
Intérêts et dividendes	<b>369</b>	151
Autres	<b>3 517</b>	3 527
	<b>1 036 875</b>	977 297
Moins : subventions encaissables à long terme	<b>(760 225)</b>	(789 587)
Montant encaissable à court terme	<b>276 650</b>	187 710
<b>Fonds de dotation</b>		
Intérêts et dividendes	<b>33</b>	333
Autres	<b>426</b>	15
Montant encaissable à court terme	<b>459</b>	348
Total des débiteurs encaissables à court terme	<b>498 986</b>	410 236
Total des débiteurs encaissables à long terme	<b>763 579</b>	794 274

#### *Dons à recevoir*

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 54 455 100 \$ (56 155 300 \$ en 2018), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 53 114 700 \$ (54 710 000 \$ en 2018), dont 20 185 900 \$ (23 471 900 \$ en 2018) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

#### 5. Avances à (dues à) d'autres fonds

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

## 6. Immobilisations

	<b>2019</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortis- sement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$
Terrains	47 722	—	47 722
Aménagement des terrains	16 317	8 637	7 680
Bâtiments			
Bâtiments	688 279	378 928	309 351
Améliorations majeures aux bâtiments	657 931	221 868	436 063
Améliorations locatives	17 172	14 008	3 164
Matériel et équipement			
Équipement informatique	35 803	24 493	11 310
Équipement de communication multimédia	24 963	21 406	3 557
Mobilier et équipement de bureau	25 947	23 804	2 143
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	209 175	110 541	98 634
Documents de bibliothèque	269 407	225 948	43 459
Matériel roulant	1 927	959	968
Réseaux de télécommunication	12 805	7 985	4 820
Logiciels autres que les versions initiales	6 833	5 173	1 660
Développement informatique	102 562	64 789	37 773
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 491	9 194	1 297
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	133	24
Projets en cours	429 313	—	429 313
Œuvres d'art	4 032	—	4 032
	<b>2 560 836</b>	<b>1 117 866</b>	<b>1 442 970</b>

**6. Immobilisations (suite)**

	2018		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	39 721	—	39 721
Aménagement des terrains	16 282	7 639	8 643
Bâtiments			
Bâtiments	653 767	359 524	294 243
Améliorations majeures aux bâtiments	628 545	197 865	430 680
Bâtiment loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	34 498	7 474	27 024
Améliorations locatives	21 925	14 512	7 413
Matériel et équipement			
Équipement informatique	35 688	24 768	10 920
Équipement de communication multimédia	24 007	21 027	2 980
Mobilier et équipement de bureau	26 352	24 244	2 108
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	218 913	119 376	99 537
Documents de bibliothèque	261 674	217 576	44 098
Matériel roulant	1 447	792	655
Réseaux de télécommunication	13 057	7 246	5 811
Logiciels autres que les versions initiales	8 694	6 574	2 120
Développement informatique	101 255	54 598	46 657
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 287	8 156	2 131
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	118	39
Projets en cours	308 075	—	308 075
Œuvres d'art	3 714	—	3 714
	<b>2 408 058</b>	<b>1 071 489</b>	<b>1 336 569</b>

Les intérêts capitalisés sur les projets en cours au cours de l'exercice sont de 1 267 940 \$ (305 470 \$ en 2018).

## 7. Emprunts bancaires

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	<b>7 821</b>	23 098
Billet à ordre, 1,99 % (1,72 % en 2018), renouvelable en mai 2019 (mai 2018 en 2018)	<b>18 001</b>	19 265
	<b>25 822</b>	42 363

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 275 000 000 \$, soit 10 000 000 \$ sous forme d'une marge de crédit et 265 000 000 \$ en acceptations bancaires. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 0,50 point (taux effectif de 3,45 % au 30 avril 2019; 2,95 % au 30 avril 2018) et est renouvelable le 31 janvier 2020, tandis que les acceptations bancaires sont émises aux taux du marché. Au 30 avril 2019, la marge de crédit n'était pas utilisée (valeur nulle également au 30 avril 2018) et les acceptations bancaires n'étaient pas utilisées (valeur nulle au 30 avril 2018). Les acceptations bancaires sont renouvelables le 31 janvier 2020.

\* L'Université dispose d'une marge de crédit autorisée de 61 486 300 \$ par Financement-Québec pour le « Complexe des sciences sur le nouveau site Outremont » en lien avec la subvention du même montant accordée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). La marge de crédit porte intérêt au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois majoré de 0,30 % tenant lieu des frais d'émission et de gestion (taux effectif de 2,28250 % au 30 avril 2019; 1,94125 % au 30 avril 2018). La marge de crédit sera remplacée par un billet au terme de la période de réclamation des coûts financés par le MEI.

## 8. Crédoiteurs et charges à payer

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>110 860</b>	117 526
Salaires et avantages sociaux	<b>35 178</b>	26 193
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	<b>38 264</b>	36 599
Sommes à remettre à l'État	<b>9 177</b>	7 868
	<b>193 479</b>	188 186

## 9. Apports reportés

### *Apports reportés*

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	<b>2019</b>		
	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	<b>298 707</b>	<b>185 726</b>	<b>484 433</b>
Subventions encaissées au cours de l'exercice	<b>201 902</b>	<b>148 251</b>	<b>350 153</b>
Dons encaissés au cours de l'exercice	<b>18 110</b>	<b>2 954</b>	<b>21 064</b>
Revenus de placement affectés de l'exercice	<b>12 592</b>	—	<b>12 592</b>
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(211 848)</b>	<b>(22 400)</b>	<b>(234 248)</b>
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	<b>(106 852)</b>	<b>(106 852)</b>
Solde à la fin (court et long termes)	<b>319 463</b>	<b>207 679</b>	<b>527 142</b>

  

	<b>2018</b>		
	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	273 098	282 988	556 086
Subventions encaissées au cours de l'exercice	169 251	82 807	252 058
Dons encaissés au cours de l'exercice	24 345	4 208	28 553
Revenus de placement affectés de l'exercice	12 673	—	12 673
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(180 660)	(19 358)	(200 018)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(164 919)	(164 919)
Solde à la fin (court et long termes)	298 707	185 726	484 433

### *Apports reportés afférents aux immobilisations*

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Solde au début	<b>965 818</b>	846 270
Montant transféré des apports reportés	<b>106 852</b>	164 919
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(45 333)</b>	(45 371)
Solde à la fin	<b>1 027 337</b>	965 818

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2019

(tableaux en milliers de dollars)

**10. Dette**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MEES</b>		
Emprunt pour les résidences, 6,8750 %, remboursable par versements mensuels de 25 000 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2021	<b>513</b>	767
Emprunt, 2,3980 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 283 661 \$, solde de 92 581 696 \$ à l'échéance le 29 mai 2019	<b>92 582</b>	101 865
Emprunt, 2,2220 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 661 200 \$, solde de 2 355 200 \$ échu le 1 <sup>er</sup> juin 2018	—	2 355
Emprunt, 2,9760 %, intérêts payables annuellement, capital remboursable par versements annuels variables de 257 897 \$ à 298 626 \$, échéant le 20 décembre 2022	<b>1 144</b>	1 409
Emprunt, 3,4120 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 800 000 \$, solde de 10 800 000 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>37 800</b>	39 600
Emprunt, 3,1090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 5 227 600 \$, solde de 15 041 200 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2029	<b>62 090</b>	67 317
Emprunt, 2,4150 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 443 200 \$, solde de 795 200 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2030	<b>5 227</b>	5 671
Emprunt, 3,2300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 480 000 \$, solde de 10 360 000 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>32 560</b>	34 040
Emprunt, 1,9410 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 23 098 863 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2023	<b>45 049</b>	52 366
Montant à reporter	<b>276 965</b>	305 390

**10. Dette (suite)**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MEES (suite)</b>		
Montant reporté	<b>276 965</b>	305 390
Emprunt, 2,1300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 8 817 251 \$, solde de 95 674 739 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	<b>157 396</b>	166 213
Emprunt, 2,7530 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 105 080 \$, solde de 105 880 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2032	<b>1 472</b>	1 577
Emprunt, 2,3640 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 606 836 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2026	<b>4 376</b>	4 868
Emprunt, 2,9330 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 951 919 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2042	<b>22 846</b>	23 798
Emprunt, 1,9260 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 781 156 \$, solde de 750 752 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> octobre 2021	<b>2 313</b>	3 094
Emprunt, 2,7870 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 789 139 \$, solde de 46 729 312 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	<b>125 042</b>	134 832
Emprunt, 2,4090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 661 200 \$, solde de 371 600 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> décembre 2021	<b>1 694</b>	—
Emprunt, 3,1370 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2043, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 112 840 \$	<b>52 821</b>	—
Emprunt, 2,8760 %, remboursable par des versements trimestriels de 807 184 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2034	<b>39 026</b>	—
	<b>683 951</b>	639 772
Frais d'émission de la dette non amortis	<b>(3 711)</b>	(3 436)
	<b>680 240</b>	636 336

**10. Dette (suite)**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Autres emprunts</b>		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de nouveaux pavillons, portant intérêt au taux moyen trimestriel des acceptations bancaires (taux effectif de 2,01500 % au 30 avril 2019; 1,73750 % au 30 avril 2018) plus les frais d'estampillage fixés à 0,77000 %, remboursable par des versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>71 614</b>	74 130
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 1,98250 % au 30 avril 2019; 1,64125 % au 30 avril 2018) plus les frais d'estampillage fixés à 0,20000 %, remboursable par des versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>5 494</b>	5 844
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 1,98250 % au 30 avril 2019; 1,64125 % au 30 avril 2018) plus les frais d'estampillage fixés à 0,70000 %, remboursable par des versements trimestriels de 245 000 \$, capital et intérêts, échéant le 30 mars 2020, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>938</b>	1 813
Emprunt pour l'acquisition d'un terrain, portant intérêt au taux moyen mensuel des acceptations bancaires (taux effectif de 1,641250 % au 30 avril 2018) plus les frais d'estampillage fixés à 0,38000 %, intérêts payables mensuellement, capital remboursé le 26 avril 2019, financé par le fonds de fonctionnement*	—	23 000
Montant à reporter	<b>78 046</b>	104 787

**10. Dette (suite)**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Autres emprunts (suite)</b>		
Montant reporté	<b>78 046</b>	104 787
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 2,01000 % au 30 avril 2019; 1,67333 % au 30 avril 2018), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2021, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>14 098</b>	14 538
Emprunt pour l'acquisition du 3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 2,01000 % au 30 avril 2019; 2,53000 % au 30 avril 2018), capital remboursable par versements trimestriels de 20 000 \$ plus intérêts, solde de 760 000 \$ à l'échéance le 15 août 2022, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>1 000</b>	1 080
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 2,01000 % au 30 avril 2019), capital remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 235 500 \$ à l'échéance le 25 mai 2041, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>37 219</b>	—
	<b>130 363</b>	120 405
	<b>810 603</b>	756 741
Tranche à court terme	<b>141 045</b>	76 699
	<b>669 558</b>	680 042

\* Ces autres emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 16.

Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

\$

2020	141 045
2021	47 680
2022	59 955
2023	62 575
2024	38 787

**11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Obligation relative à la location d'équipement dentaire, taux implicite de 7,90 %, remboursable par versements mensuels de 1 389 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> janvier 2021	<b>30</b>	44
Obligation relative à la location d'équipement dentaire, taux implicite de 7,90 %, remboursable par versements mensuels de 457 \$, capital et intérêts, échéant le 1 <sup>er</sup> janvier 2021	<b>10</b>	14
Obligation relative à la location du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, taux implicite de 7,25 %, remboursable par versements mensuels de 233 977 \$, capital et intérêts, remboursée le 17 juillet 2018 à la suite de l'acquisition à cette date du bâtiment par l'Université	—	31 449
	<b>40</b>	31 507
Tranche à court terme	<b>20</b>	31 467
	<b>20</b>	40

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Capital	Intérêts	Total
	\$	\$	\$
2020	20	2	22
2021	20	2	22

**12. Actif (obligations) au titre des prestations définies**

Ces postes incluent les éléments suivants :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite de base	<b>246 677</b>	267 944
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire de retraite	<b>(89 188)</b>	(78 766)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	<b>(74 616)</b>	(75 196)

## 12. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

### *Régime de retraite*

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite contributif de base à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux régimes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 11,32 % du salaire des participants pour l'année civile 2019 (11,43 % pour l'année civile 2018). La cotisation réelle versée au courant de l'année civile 2019 fut de 11,43 % (11,43 % pour l'année civile 2018). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,80 % de la masse salariale (0,70 % en 2018).

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 décembre 2017. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2019.

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	<b>4 274 919</b>	4 031 307
Obligations au titre des prestations définies	<b>(4 028 242)</b>	(3 763 363)
Actif au titre des prestations définies comptabilisé	<b>246 677</b>	267 944
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies et obligation au titre des prestations définies comptabilisée	<b>(89 188)</b>	(78 766)

Composition des actifs du régime de retraite au 31 décembre :

	<b>2019</b>	2018
	%	%
Titres du marché monétaire	<b>2,0</b>	1,1
Obligations	<b>29,1</b>	32,0
Actions	<b>29,6</b>	29,8
Fonds communs de placement et autres investissements	<b>39,3</b>	37,1
	<b>100,0</b>	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats	<b>45 992</b>	33 640
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	<b>58 262</b>	55 786

## 12. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

### Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2019.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies et obligation au titre des prestations définies comptabilisée	<b>(74 616)</b>	(75 196)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats	<b>7 930</b>	8 242
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	<b>3 956</b>	4 483

### Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2019		2018	
	Régime de retraite de base et programme surcomplémentaire	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite de base et programme surcomplémentaire	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril				
Taux d'actualisation	<b>5,30</b>	<b>5,30</b>	5,75	5,75
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,75</b>	<b>2,75</b>	2,75	2,75
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	<b>4,92</b>	—	6,50
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril				
Taux d'actualisation	<b>5,75</b>	<b>5,75</b>	5,75	5,75
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,75</b>	<b>2,75</b>	2,75	2,75
Taux de croissance des droits de scolarité	—	<b>2,00</b>	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	<b>6,50</b>	—	6,50

### 13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe

*Principales catégories d'affectation d'origine externe*

	2019	2018
	\$	\$
<b>Fonds de dotation</b>		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	<b>236 826</b>	228 741
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	<b>1 934</b>	1 933
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	<b>30 216</b>	33 935
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation <sup>(1)</sup>	<b>33 815</b>	32 708
	<b>302 791</b>	297 317

<sup>(1)</sup> Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

*Principales catégories d'affectation d'origine interne*

	2019	2018
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Activités internes associées à la recherche	<b>13 554</b>	11 564
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	<b>416</b>	451
	<b>13 970</b>	12 015
<b>Fonds avec restrictions</b>		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	<b>6 110</b>	6 125
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Acquisitions futures d'immobilisations	<b>41 078</b>	74 829

**13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe (suite)**

*Principales catégories d'affectation d'origine interne (suite)*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Fonds de dotation</b>		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	<b>35 378</b>	37 189
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	<b>7 522</b>	8 037
	<b>42 900</b>	45 226

**14. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement**

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MEES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2019, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 27 911 900 \$ (22 830 400 \$ en 2018). Le solde de fonds affecté à des activités associées à la recherche s'élève à 13 554 450 \$ au 30 avril 2019 (11 564 300 \$ au 30 avril 2018).

En 2019, l'Université n'a pas affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations. (valeur nulle également en 2018). Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour amortissement de certaines immobilisations s'élève à 416 000 \$ au 30 avril 2019 (450 500 \$ au 30 avril 2018).

**15. Virements interfonds**

	<b>2019</b>			
	<b>Fonds de fonctionnement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobili- sations</b>	<b>Fonds de dotation</b>
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	<b>(18 221)</b>	—	<b>18 221</b>	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	<b>(38 248)</b>	<b>(3 850)</b>	<b>42 098</b>	—
Affectation d'origine interne en dotation	<b>(771)</b>	—	—	<b>771</b>
Récupération d'affectations d'origine interne	<b>2 598</b>	—	—	<b>(2 598)</b>
Transfert de gains non réalisés cumulés aux dotations associés au fonds de fonctionnement	<b>568</b>	—	—	<b>(568)</b>
Revenus de placement non requis <sup>(1)</sup> virés en dotation	<b>(25)</b>	—	—	<b>25</b>
	<b>(54 099)</b>	<b>(3 850)</b>	<b>60 319</b>	<b>(2 370)</b>
	2018			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(14 741)	—	14 741	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(42 619)	(3 828)	46 447	—
Affectation d'origine interne en dotation	(607)	—	—	607
Récupération d'affectations d'origine interne	2 427	—	—	(2 427)
Transfert de gains non réalisés cumulés aux dotations associés au fonds de fonctionnement	1 245	—	—	(1 245)
Revenus de placement non requis <sup>(1)</sup> virés en dotation	(223)	—	—	223
	(54 518)	(3 828)	61 188	(2 842)

<sup>(1)</sup> Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

## 16. Instruments financiers

En vertu de ses actifs et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. L'Université est exposée aux risques du marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

### *Risque de crédit*

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MEES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

### *Risque de change*

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2019, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 150 651 000 \$ en dollars canadiens (149 371 000 \$ au 30 avril 2018). Par ailleurs, au 30 avril 2019, l'Université avait liquidé ses contrats de change à terme (juste valeur négative de 811 200 \$ au 30 avril 2018). Ces contrats étaient présentés avec les placements du fonds de dotation au 30 avril 2018.

### *Risque de taux d'intérêt*

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MEES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MEES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2019 :

#### a) *Fonds de fonctionnement*

Date d'échéance	Montant nominal	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
18 novembre 2019	50 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8356	CDOR 1 mois

**16. Instruments financiers (suite)**

*Risque de taux d'intérêt (suite)*

*b) Fonds des immobilisations*

Date d'échéance	Montant nominal	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
30 mars 2020	10 000	paie, fixe reçoit, variable	7,160	CDOR 1 mois majoré de 0,70 %
1 <sup>er</sup> juin 2021	16 932	paie, fixe reçoit, variable	4,180	CDOR 3 mois
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,500	CDOR 1 mois majoré de 0,20 %
1 <sup>er</sup> octobre 2035	105 936	paie, fixe reçoit, variable	5,130	CDOR 3 mois
25 janvier 2039	37 219	paie, fixe reçoit, variable	3,485	CDOR 3 mois majoré de 0,72 %

Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2019, les principaux passifs financiers étaient les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créiteurs et charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la dette, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et les instruments financiers dérivés.

## 17. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

### *Entités sans but lucratif contrôlées*

L'Université contrôle la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Éléments d'actif	<b>7 069</b>	4 199
Éléments de passif	<b>6 681</b>	4 244
Excédent (insuffisance) des éléments de l'actif sur ceux du passif	<b>388</b>	(45)
	<b>7 069</b>	4 199
<b>Résultats</b>		
Produits	<b>4 065</b>	2 258
Charges	<b>3 632</b>	2 409
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>433</b>	(151)

### *Partenariat*

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO). Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat enregistre dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 6 100 606 \$ (4 255 192 \$ en 2018) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

## 18. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à payer*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Débiteurs	<b>(58 055)</b>	43 166
Stocks	<b>(625)</b>	(854)
Charges imputables au prochain exercice	<b>(2 358)</b>	838
Créditeurs et charges à payer	<b>9 554</b>	35 666
Produits reportés	<b>1 821</b>	(1 122)
Apports reportés	<b>42 709</b>	(71 653)
Subventions à rembourser ou à verser	<b>(2 501)</b>	(15 433)
	<b>(9 455)</b>	(9 392)

**18. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie (suite)**

*Opérations sans effet sur la trésorerie*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	<b>54 613</b>	58 874
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location impayées à la fin de l'exercice	<b>40</b>	31 507

**19. Engagements**

- a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 318 923 200 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contribution pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	<u>Engagements</u>
	\$
Unités autofinancées	22 705 900
Autres unités du fonds de fonctionnement	<u>296 217 300</u>

- b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 1 166 100 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contribution pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.
- c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 54 941 600 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2020	14 297 500
2021	12 419 300
2022	11 046 200
2023	5 836 000
2024	4 606 800

- d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.
- e) Au 30 avril 2019, l'Université s'était engagée par contrats auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 59 457 600 \$ dans le cadre de divers projets de construction, d'aménagement ou de développement de systèmes en cours.

## **20. Éventualités**

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations. Bien qu'au 30 avril 2019, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.

## **21. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.